
INTRODUCTION

Je suis très heureux de prendre la parole ici à l'occasion de ce 3^e Congrès international des Laïcs dominicains à Fatima (Portugal). Un grand merci pour l'invitation du Frère Rui Carlos, Promoteur général des Laïcs dominicains pour prendre part à cette messe mondiale et parler du thème « *Ecologie et soin de la création* ». Notre monde est traversé de nos jours par des problématiques tant récentes qu'actuelles. Parmi elles, se trouve la problématique du changement climatique qui engage tout humain, tout politique, tout chrétien. Parlant du chrétien, je dirais que sa foi l'engage dans son rapport à la terre, pour la vie.

La promulgation par le Pape François de *Laudato Si'*, la toute première encyclique d'un Pape entièrement consacrée aux questions environnementales et écologiques (24 mai 2015) montre la place de l'importance et de la nécessaire considération de la terre, comme notre « maison commune » dans le cœur de la préoccupation pastorale du « Pape des pauvres » qui veut d'une Eglise « pour les pauvres ». Pour le Saint Père, il y a comme deux impératifs pour l'Église mieux pour le monde aujourd'hui : l'environnement et les pauvres. Voilà ce qui traverse la toute première encyclique d'un Pape sur l'environnement, notre « maison commune ». Lui de nous dire à travers son Tweet du 14 novembre 2013 : « *Ayez soin de la terre, mais surtout prenez soin des personnes qui manquent de nécessaire pour vivre* ». Voilà un défi à double dimension pour le monde actuel, un seul défi avec deux maillons intrinsèquement liés. Et tout cela peut s'appeler la Vie. Or, cette vie, c'est elle que défie la technoscience impérative, incontournable de nos jours.

L'Église s'intéresse à l'environnement et au changement climatique car c'est une question de vie et l'Église doit promouvoir et protéger la vie comme don de Dieu. Tout ce qui se dit sur l'environnement et le changement climatique est en lien avec la vie humaine. Le Pape François dit que la terre est notre « maison commune »¹. C'est une question de relation et d'interrelation entre l'Homme et le monde, entre l'Homme et la création, et entre l'Homme et la planète. Et si la maison commune est affectée, la vie humaine est affectée. C'est la préoccupation de l'Église pour la vie humaine qui la pousse à promouvoir l'éducation environnementale.

Notre intervention s'articulera en trois grands points :

¹ Dans *Laudato Si'*, la toute première encyclique d'un Souverain Pontife essentiellement et totalement consacrée aux questions écologiques, le Pape François dépeint tous les désastres sur la terre, notre sœur, et notre mère.

-
- La crise écologique mondiale
 - Le Christianisme, acteur de la crise écologique ?
 - D'une éthique et d'une spiritualité chrétiennes de la création

I : LA CRISE ECOLOGIQUE MONDIALE

La crise écologique est une affaire et un problème mondial très actuel surtout dans cette civilisation technologique. Et nous savons que le problème de l'écologie, de l'environnement est lié à d'autres domaines de la vie humaine ; ce qui fait qu'il interpelle plusieurs acteurs de la vie à la fois politique, intellectuelle, religieuse. L'on va s'atteler à penser cette crise. Passons d'abord à une analyse du danger dans le monde.

LE MONDE EN DANGER

« Le monde en danger » est le tout premier spectacle que nous livre la vie actuelle. Il nous donne des exemples pathétiques que nous vivons et qui nous montrent réellement que la vie a changé et est menacée sur terre à cause de l'acte de l'homme lui-même. Le danger que court l'homme vient plus de la technologie comme incontournable pour la vie humaine aujourd'hui. Beaucoup de faits témoignent de ce danger qui menace l'être du monde, de l'humanité. L'homme doit donc faire face à un « défi fondamental ».

Rappelons l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl qui a tiré la sonnette d'alarme sur ce danger en 1986. Il y a eu des conséquences désastreuses. Ensuite, Pour la NASA (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des USA) « *l'année 1988 s'est révélée une année charnière dans la prise de conscience écologique et l'opinion publique* »². A cause de la réalité du réchauffement de la planète-terre qui témoigne de ce danger. Nous n'oublions pas la catastrophe de Fukushima au Japon.

L'autre face du danger vient de la réalité-pauvreté. C'est ici ce qui se dégage du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dit *Rapport Brundtland*. La pauvreté qui dit un manque pousse l'homme à des actions qui peuvent être néfastes pour lui car l'homme cherche la prospérité. Etant comme une calamité mondiale, elle engendre aussi le malheur quand on veut l'éradiquer. Les pays pauvres, eux, s'acharnent sur leurs sols avec des pratiques qui les détruisent, les épuisent. Ce qui fait qu'ils deviennent de plus en plus pauvres ou que leur survie devient de plus en plus précaire. En réalité, les pays du tiers-monde ont des

² René COSTE, *Dieu et l'écologie : Théologie, environnement, spiritualité*, Paris, Atelier, 1994, p. 20.

manœuvres oppressives sur leur environnement pour leur survie ; notons par exemple la culture sur brûlis, le déboisement, etc.

Les pays développés dépossèdent les pays pauvres de leurs terres pour leur propre compte ; et pourtant ces terres pauvres n'aident même pas d'ailleurs les pays pauvres. Dans les pays au sud du Sahara par exemple, les catastrophes sont criardes du fait que « *les relations entre les agressions contre l'environnement et la faillite du développement apparaissent le plus brutalement* »³. En effet, le mode de développement initié par les pays du Nord et qui pour la plupart sont des « destructeurs » de l'espace environnemental sub-saharien (à cause de l'histoire des colonisations) pousse les gens à exercer sur cet espace vital une pression moins avantageuse.

On note également parmi les divers dangers qui menacent le monde les difficultés nées du déséquilibre entre la forte poussée démographique et l'accroissement de la production. Plus les hommes deviennent nombreux, plus il faut produire, il faut des « aliments » pour les nourrir. La forte population mondiale conduit donc à encore plus exploiter les ressources de la terre. Or, cette population augmente de façon vertigineuse. Il y a donc un besoin accru des ressources naturelles. Il y a dans nos exploitations une politique qui favorise la non régénération de nos ressources. Lorsque nous parlons de la régénération, nous pensons à la *biocapacité* et à *l'empreinte écologique*⁴. Les canadiens Mathis Wackernagel et William Rees parlent de *l'empreinte écologique* pour exprimer la vitesse à laquelle nous consommons les ressources naturelles et produisons les déchets. La *biocapacité* est quant à elle, la vitesse à laquelle la nature peut absorber les déchets et générer de nouvelles ressources. L'on peut penser à l'équilibre entre *l'empreinte écologique* et la *biocapacité*, mieux qu'il y ait un lourd poids de la *biocapacité* sur *l'empreinte écologique*.

Le changement climatique dû au relèvement de la température résulte notamment des activités humaines. Parler du changement climatique, c'est parler des gaz à effet de serre (GES) et des gaz « additionnels » qui viennent des activités humaines avec l'appui technologique. Les scientifiques, pour parler de la place non négligeable des activités humaines sur la crise écologique, ont inventé le concept « anthropocène », une nouvelle ère où est entrée l'humanité et caractérisée par les impacts négatifs des actes de l'humanité sur l'atmosphère,

³*Ibidem*, p. 22.

⁴ Jean-Marie GUEULETTE et Fabien REVOL (dir.), *Avec les créatures. Pour une approche chrétienne de l'écologie*, Paris, Cerf, 2015, p. 138-139. Lire aussi A. BOUTAUD et N. GONDRAN, *L'empreinte écologique*, Paris, Ed. La Découverte, 2009. L'empreinte écologique exprimée en l'unité de mesure appelée hectare global (*hag*) veut mesurer le poids réel de l'activité humaine sur la terre.

l'environnement, la planète. En entrant dans l'anthropocène, l'humain menace lui-même la nature, l'environnement, son propre espace vital, bref il se menace. Nous avons atteint la limite à ne pas franchir.

Toutes ces situations dramatiques que vit notre monde sont des signes pathologiques d'une existence qui se montre précaire et comme tenant sur un fil : « l'humanité est en danger ». D'où des appels des philosophes, intellectuels et théologiens à une prise de conscience et à l'adoption d'un comportement responsable pour la vie de l'humanité liée à celle de la nature, de l'environnement. Des éthiques diverses sont proposées.

II - LE CHRISTIANISME, ACTEUR DE LA CRISE ECOLOGIQUE⁵ ?

Pour mieux parler de la crise écologique dans son origine, nous pensons qu'il est nécessaire de faire une approche définitionnelle du terme écologie. Son inventeur et initiateur est un biologiste allemand, Ernst Haeckel, vulgarisateur des idées de Darwin, qui en 1866, écrit : « *Par Ökologie, nous entendons la totalité de la science des relations de l'organisme avec son environnement, comprenant au sens large toutes les conditions d'existence* »⁶. Nous pouvons le percevoir, ce qui est au cœur de la discipline écologique, c'est la relation. En effet, l'écologie étudie les interrelations entre les divers organismes et leur environnement.

Nous savons que le Christianisme a été accusé d'être à l'origine de la crise écologique que connaît le monde industriel. Le coup de pouce initial a été donné par l'américain Lynn White Jr. qui, le 26 décembre 1966, s'appuyant sur l'assertion « Croissez et multipliez vous. Remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre » Gn 1, 28, reproche au Christianisme, « *ce qu'il appelle son anthropocentrisme, qui, d'après lui, ferait de l'homme, non seulement la créature privilégiée, mais aussi le maître absolu de notre planète terre et le centre de l'univers. Il estime que le Christianisme, surtout dans sa version occidentale, est la religion la plus anthropocentrique du monde* »⁷.

⁵ L'on accuse le Christianisme d'avoir favorisé la crise écologique que connaît le monde. Nous voulons souligner qu'en partie ces critiques écologiques ont été pour une écologie antichrétienne.

⁶ R. MILLER, *Ecologie*, trad. de la 4^e éd., Bruxelles, de Boeck et Glacier, 2005, p. XIX.

⁷ René COSTE, *op.cit.*, p. 43.

Il s'agit d'une prétendue rupture qu'il aurait introduite entre la nature et l'homme donnant la possibilité à ce dernier de s'acharner sur la nature : c'est ainsi que les tenants de l'écologie profonde, authentique, l'écologie antichrétienne, voient la crise écologique. Répondre à cette critique lancée vis-à-vis du Christianisme mieux de la pensée judéo-chrétienne nécessite que l'on procède par une théologie de la création qui passe par une analyse biblique méticuleuse.

DE LA REALITE DU DIEU CREATEUR ET DE L'HOMME COMME GERANT

Pour répondre à l'accusation portée contre le Christianisme soupçonné d'être à l'origine de la dévastation environnementale, l'on convoque le Père René Coste qui entend passer par la théologie de la création, chemin indispensable pour établir la vraie compréhension de la place de l'homme au sein de toute la création, de sa responsabilité à l'égard de l'univers créé. C'est Dieu qui a tout créé et a confié à l'homme (lui aussi créé) une mission qu'il doit assumer raisonnablement, de manière responsable pour respecter Celui à qui il a des comptes à rendre.

Le Dieu Créateur

L'Ancien Testament nous présente deux récits de la création. Et dans le Symbole des Apôtres et la formulation liturgique de Nicée-Constantinople, nous confessons que Dieu a créé le Ciel et la terre, les choses visibles et invisibles. La thèse de création *ex nihilo* énonce que Dieu a tout créé à partir de rien. Il n'a pas eu recours à un quelconque matériau préexistant pour réaliser son œuvre. Le Dieu Tout-Puissant est Créateur au sens plein du terme. La totalité du réel ou de l'univers vient de Dieu, Lui le *Pantokrator*.

L'Homme à l'image de Dieu : Gérant de la création

Parler de Dieu comme Créateur nous renvoie aussi à la considération éminemment importante des créatures. Nous savons que l'Homme (l'humanité masculine et féminine) a été façonné à l'image (*selem*) et à la ressemblance (*demût*) de Dieu. L'homme comme *Imago Dei* l'est dans son entièreté (dans sa totalité matérielle et spirituelle). La création de l'homme placée à la fin du processus de création souligne la prééminence de celui-ci par rapport aux autres êtres. Dieu place l'homme au-dessus des autres créatures : C'est lui qui leur donne un nom à chacun,

une manière de montrer sa supériorité⁸. Mais cela ne signifie pas qu'il doit se distancer des autres créatures⁹.

Dieu a confié à l'homme une mission, celle de veiller sur toute la création. La Bible nous dit : « *Dieu les bénit et leur dit (à l'homme et à la femme) : 'Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux* » (Gn 1, 28). Deux verbes sont importants dans cette mission¹⁰ : dominer et soumettre. Le verbe « soumettre » (*kabas*) dans le sens biblique ici n'induit pas une violence mais signifie une prise de possession ou même implique une protection et des soins. Le verbe « dominer » (*radah*) est ici employé dans le sens de soin, de veille sur. Ici, il n'y a rien de domination tyrannique. Dans la culture orientale comme dans la Bible, l'idéal du pouvoir est celui du berger qui prend soin de son troupeau, l'amène paître et le protège contre les agresseurs (loups).

Au cœur de la réponse à cette critique écologique antichrétienne, répond aussi l'adresse de Gn 2, 15 : Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin pour le « *cultiver et le garder* ». Dieu le place dans le jardin qui se dit en hébreux *gan* du verbe *ganan* qui signifie protéger ; Deux verbes sont importants dans cette nouvelle mission de l'homme à lui confiée par Dieu. En hébreux, les verbes cultiver « *avad* » et garder « *shamar* » ont une connotation religieuse : on garde les commandements de Dieu ; cultiver ou travailler, c'est rendre un culte à Dieu, servir Dieu. Cultiver c'est donc servir Dieu. Tout prêtre qui doit garder le sanctuaire doit le préserver de tout acte profanateur. Dans le sens de la garde aussi, l'homme a à protéger la terre de toute destruction. Nous le voyons, la critique écologique de White Lynn et des tenants de théories contre l'anthropocentrisme, est fondée sur une mécompréhension de la mission confiée à l'homme. L'homme est en fait un gérant. Nous savons que la gérance a une double dimension essentielle : D'un côté, elle signifie que l'homme n'est pas propriétaire et donc il y a une limite au pouvoir de l'humanité, de l'autre il y a un champ de liberté créatrice, d'inventivité de la part de l'homme. Donc l'homme face à la création a à prendre des initiatives créatrices, inventives, amélioratives tout en sachant qu'il est seulement intendant, il a des comptes à rendre. En effet,

⁸ Lire pour cela Olivier LANDRON, *Le Catholicisme vert. Histoire des relations entre l'Église et la nature au xx^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, coll. «Histoire», 2008, pp. 66-74.

⁹ La création est un facteur de communion entre Dieu et toute la création ; un facteur de communion entre l'homme et les autres créatures donc avec la nature : l'harmonie originelle entre l'homme et les autres créés, l'homme vivant dans une justice originelle.

¹⁰ Cf. René COSTE, *op.cit.*, p. 66.

la création est comme le Jardin de Dieu et où l'homme est le jardinier, celui qui le cultive, pour le faire fructifier¹¹

Le Ps 8 nous montre le pouvoir exaltant et très bénéfique de l'homme sur la création, sur notre planète. Le livre de l'Ecclésiastique abonde aussi dans le sens du pouvoir responsable, intelligent et prévoyant de l'homme sur la création (17, 1-14). Dans toute la littérature de facture sapientielle, le texte le plus marquant qui parle comme dans un compendium de cette doctrine du pouvoir bénéfique, responsable, prévoyant et prévenant de l'homme sur l'univers est celui du Livre de la Sagesse : « *Toi qui, par ta parole, as fait l'univers, toi qui, par ta Sagesse, as formé l'homme pour dominer sur les créatures sorties de tes mains, pour gouverner le monde en sainteté et justice et exercer l'empire avec une âme droite* » (9, 1-3). Cette prière dit en filigrane le comportement que doit épouser l'homme à l'endroit de l'univers créé. Le pouvoir de l'homme est celui qui doit s'exercer pour le bien-être de l'univers mais aussi pour la sanctification de l'homme.

L'exploitation destructrice de la nature serait une injustice vis-à-vis de la nature et un péché devant Dieu mais aussi contre les autres habitants.

DES PROPHETIES PAR RAPPORT A LA GERANCE DE LA CREATION

Les Ecritures, la Tradition et le Magistère, nous placent dans le dédouanement de l'homme, *Imago Dei* comme fait et conseillé pour asservir la création et non la servir pour servir le Créateur. Nous allons revisiter certains textes de l'Ancien et les pensées de quelques Chefs religieux modernes pour rendre raison du fait que l'industrialisation, contemporaine de la sécularisation, ou de la déchristianisation, voilà ce qui désole le monde et asservi l'homme et la création.

Loi du sabbat, la loi de jachère, et le droit humain à la subsistance.

En relisant et en recontextualisant *Gn 1*, nous voyons que la création de tous les êtres aboutit au repos de Dieu. Ce repos, nommé *Shabbat* –et aujourd'hui pour les chrétiens le dimanche – montre que Dieu le Créateur qui crée en travaillant et travaille en créant, et qui donne pouvoir à l'homme de dominer l'environnement non humain (terre et animaux), veut que l'homme ait à laisser aussi la terre au repos. En travaillant pour chercher sa subsistance du

¹¹ Nous savons que le jardiner pour améliorer son jardin l'aime et lui procure tout ce qui lui faut pour qu'il produise. Dieu, voulant un vis-à-vis en créant l'homme, l'établit comme son partenaire. L'homme a donc une responsabilité de collaboration avec Dieu.

dominium terrae, l'homme « le terrien » a à la laisser se reposer. La terre comme le Créateur a à se reposer. Une manière de dire que la terre pour produire, ne doit pas être « violentée » tous les jours. Avec une couleur écologique, nous disons que l'homme, en travaillant ou en cultivant pour sa subsistance, il doit le faire tout en respectant les commandements de Dieu ; c'est dire par exemple qu'il doit cultiver pour lui, pour les autres en laissant la terre se reposer (Loi du shabbat) : « *Toute la terre se repose, tranquille, criant de joie. A ton propos se réjouissent les cyprès et les cèdres du Liban : Depuis que tu t'es effondré, on ne monte plus nous abattre !* » Is 14, 7-8.

La loi de jachère (*Ex 23, 10-12 ; Dt 15, 1-11 ; Lv 25, 2-7.18-22*) donne ses bénéfices pour les pauvres mais spécialement à la terre en *Lv 17, 26* où elle doit elle-aussi respecter le repos de Yahvé, pour son propre temps de renouvellement qui est un droit.

Alors si elle est violentée outre mesure, la terre peut se révolter. C'est ce que nous trouvons en *Jb 31, 38-40* où la terre « crie » vengeance. Ce texte suggestif et déterminant dans cette ère écologique dit ceci : « *Si ma terre crie vengeance contre moi et que ses sillons pleurent ensemble, si j'en ai mangé le revenu sans argent et si j'ai tourmenté à mort l'âme de ses possesseurs, que les épines poussent au lieu de blé et l'ivraie au lieu d'orge !* ». La terre est ici personnifiée.

Pape François, « Pape vert ».

Pour lui, deux préoccupations majeures doivent inspirer la lutte pour la vie aujourd'hui, vie comme don de Dieu qui aime toutes ses créatures : la terre et les pauvres intrinsèquement liés. Ces questions doivent être abordées de manière holistique en écoutant « *tant la clameur de notre maison commune que la clameur des pauvres* » (*Laudato Si' - LS 49*).

Abordant diverses thématiques sur la pollution, les déchets, l'eau, le climat comme bien commun, les pauvres, le Pape François affirme qu'il y a la détérioration de la qualité de la vie aujourd'hui. Et l'homme en est responsable à cause de ses politiques, des systèmes politiques et sociaux. Sans nier la place de la technique et de la science, il demande à l'homme de savoir se revoir et revoir tout ce qu'il met en place. Car « *quel genre de monde voulons-laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent ?* » (*LS 160*). Il doit donc y avoir le souci pour les générations futures.

Partisan d'une écologie intégrale, levier d'un développement humain intégral, le Pape aborde tour à tour l'écologie environnementale, l'écologie économique, l'écologie sociale,

l'écologie culturelle et l'écologie de la vie quotidienne, dans ce monde marqué par le « *consuérisme et le gaspillage* » (LS 109).

Bartholomée Ier, « Patriarche vert ».

En revisitant cette déclaration de *Gn 1, 31* « *Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon* », Le Patriarche orthodoxe dit qu'en fait le mot grec pour « bon » renvoie à la beauté et non simplement à la bonté. L'on comprend ainsi que le monde a été créé beau. Ayant reçu comme don gracieux la création dans sa dimension physique et matérielle, don accompagné du commandement à servir et préserver la terre, Adam et Eve (ce qui dit l'Humanité) « *mésusèrent du don de la liberté, préférant se détacher du Dieu donateur pour s'attacher à la donation de Dieu* »¹². C'est ainsi qu'il faut comprendre le péché originel. Et dans les faits encore aujourd'hui, selon le Patriarche, toute pollution qui enlaidit le visage de la planète créée belle, est une offense au Créateur.

Les hommes sont invités à être des êtres « eucharistiques et ascétiques ». La dimension eucharistique (*eucharistia*, merci, rendre grâce) de l'homme le poussera à considérer la création entière non comme une possession ni une propriété personnelle, mais comme don, cadeau, cadeau frappé de beauté, trésor du Dieu Créateur. Et si l'homme eucharistique use des ressources naturelles, il le fera dans un esprit reconnaissant.

La dimension ascétique de l'homme (ascète, de *askéo*, traiter un matériau brut à force d'entraînement et de talent) conduit à un ethos ascétique. L'homme usufruitier doit cultiver volontairement l'autolimitation et l'autocontrôle, au nom de l'amour qu'il porte pour l'humanité et la création toute entière.

III : D'UNE ETHIQUE ET D'UNE SPIRITUALITE DE LA CREATION

UNE ECOLOGIE POUR LES PAUVRES

Nous voulons prendre l'exemple de l'exploitation d'une ressource naturelle, notamment les forêts qui sont un bien collectif dans nos pays africains où son exploitation est soit naturelle (par les peuples autochtones) ou requiert un permis d'exploitation par l'État (Contrat d'État). Mais cette considération n'est pas exclusive d'autres ressources naturelles. Les forêts dont nous

¹² BARTHOLOMEE, Patriarche œcuménique, *Et Dieu vit que cela était bon*, Paris, Cerf, 2015, p. 20.

allons parler sont celles de la Mambéré Kadéï, à l'Ouest de la République centrafricaine et à l'Est du Cameroun. Mais cela vaut aussi pour d'autres ressources naturelles, telles le pétrole, le coltan, le diamant et or, etc...

Droits du peuple, conscience écologique et justice environnementale

Pour la réalisation du bien commun, il faut le respect des droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. L'éducation et la santé sont des droits fondamentaux de l'homme. Et dans le sens de la compensation, il faudrait penser à doter ces peuples de toutes les possibilités pour satisfaire ces droits. L'homme ne doit ni mourir faute de connaissance ni faute de soins. Ce serait un crime contre l'humanité¹³. Toutes les sociétés qui œuvrent dans l'abattage des bois de forêts, de même l'Etat qui les autorise, ont des responsabilités sociales vis-à-vis de ceux qui vivent dans ces milieux d'exploitation forestière. L'assurance maladie et la construction des centres de santé qui pourvoient aux soins conséquents et efficaces ne sont pas des choses à négocier ni à négliger. Le manque de soins médicaux les plus élémentaires dans des zones où le désastre écologique est notoire car rendant ces zones de la planète hostiles à l'homme et inhospitalières, est un mépris face à l'homme, un mépris de ses droits fondamentaux¹⁴. L'Eglise doit en appeler à la responsabilité de tous les décideurs afin que la vie des peuples soit respectée. Les Dominicains doivent décrier cela.

En plus du manque accru des infrastructures de formation ou d'instruction, les enfants des employés ou parmi les peuples des zones d'exploitation forestière ne bénéficient pas de formation adéquate. Or, la formation, l'éducation, c'est pour l'acquisition des valeurs culturelles et professionnelles. Ils ont le droit à « *une culture humaine et civile* »¹⁵. L'on ne doit en aucun cas sacrifier ces jeunes qui sont les responsables de demain. Surtout que déjà, les pères de famille passent la journée dans les champs et les camps d'abattage de bois et de sciage.

Il y a aussi l'eau : l'accès à l'eau potable est un véritable problème¹⁶. Nous savons que le droit à l'eau est un droit universel et donc inaliénable. Tous les organismes publics ont ce devoir de la donner à tous. En effet, « *le droit à l'eau, comme tous les droits de l'homme, se*

¹³ Nous savons que la destruction de l'espace vert ou des forêts entraîne un déséquilibre au niveau de l'écosystème, ce qui a nécessairement des incidences sur le milieu naturel. Il y a les problèmes climatiques et environnementaux, des risques sociaux et environnementaux. La vie est perturbée de même que la santé est menacée.

¹⁴ Cf. Jean Paul II, *Lettre apost. Novo millenium ineunte*, 50-51 : AAS 93 (2001) 303-304.

¹⁵ Conseil Pontifical « Justice et Paix », *op. cit.*, n° 557.

¹⁶ En marge du Forum de l'eau tenu à Marseille, en France, du 12 au 17 mars 2012, M. FOCHAN Luc, Président du Conseil mondial de l'eau affirmait sur la Station radiophonique RFI que selon l'ONU, l'eau potable est un droit fondamental. Pour l'expert, l'assainissement en Afrique est un parent pauvre ; ce qui fait qu'il y a un foyer de maladies, source d'importante mortalité (Après le Journal de 18h30 du 12 mars 2012).

base sur la dignité humaine et non sur des évaluations de type purement quantitatif, qui ne considèrent l'eau que comme un bien économique. Sans eau, la vie est menacée »¹⁷. La pourvoyance de l'eau et surtout de l'eau potable est une question de solidarité et de respect de la dignité de la personne humaine qui a droit à la vie et à la vie saine. Nous dirions aussi que la responsabilité écologique doit pousser l'homme à orienter ses activités pour ne pas polluer l'eau naturelle qui se trouve dans les forêts ou mieux dans la nature. Pour Benoît XVI, « l'Eglise a une responsabilité vis-à-vis de la création et elle pense qu'elle doit l'exercer également dans le domaine public, pour défendre la terre, l'eau et l'air, dons du Dieu Créateur à tous, et, avant tout, pour protéger l'homme du danger de sa propre destruction »¹⁸. L'homme se tue s'il ne boit pas une eau saine et potable.

Le logement pose le problème de salaire juste (salaire vital). Le salaire vital pose le problème de la justice sociale. Il doit permettre au travailleur de subvenir à ses propres besoins et à ceux de tous ceux dont il a la charge. En effet, « *compte tenu des fonctions et de la productivité de chacun, de la situation de l'entreprise et du bien commun, la rémunération du travail doit assurer à l'homme des ressources qui lui permettent, à lui et à sa famille, une vie digne sur le plan matériel, social, culturel et spirituel* »¹⁹. Le problème de logement participe de la question du respect de la dignité humaine.

Je ne pourrais pas parler aussi de l'accaparement des terres par des « grands » de nos régimes politiques au détriment des populations qui les habitent : elles sont sur de vastes terres déjà achetées, en attendant d'être expulsées, par ceux qui soufflent le chaud et le froid... C'est le cas au Cameroun.

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »²⁰. Il y a dans le développement durable deux types de durabilité : la durabilité spatiale et la durabilité temporelle. Le développement durable est ce développement qui a trois dimensions : la dimension économique, la dimension sociale ou sociétale et la dimension écologique. Le

¹⁷ Conseil Pontifical « Justice et Paix », *op. cit.*, n° 485. Jean Paul II a rappelé cette exigence du respect de droit à l'eau dans l'*Osservatore Romano*, éd. Française, 9 mars 2004, p. 5.

¹⁸ Benoît XVI, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix, 1^{er} janvier 2010*, « *Si tu veux construire la paix, protège la création* », n° 12.

¹⁹ Concile Œcuménique Vatican II, Cons. past. *Gaudium et spes*, 68 : AAS 58 (1966) 1088-1089.

²⁰ Yvon GUILLAUD, *Biodiversité et développement durable*, Paris, Karthala, Editions UNESCO, 2007, p. 33.

développement durable est ce développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement tolérable. Chaque dimension a une finalité spécifique. La langue anglophone appelle ce type de développement, « *sustainable development* » qu'on peut entendre « développement soutenable ». Deux concepts sont importants dans cette définition de développement durable : les besoins de ceux qui doivent avoir la priorité et l'idée de limitation des ressources de l'environnement. En effet, la nature comme environnement n'est pas inépuisable ; sa capacité est limitée et relative.

C'est pourquoi il faut promouvoir une conscience écologique et établir une justice écologique.

Cela pour lui permettre de vivre aujourd'hui et demain. Les hommes d'aujourd'hui et de demain doivent vivre et jouir des biens de la terre, au même degré car ils sont tous égaux en dignité.

Destination universelle des biens de la terre et équité intergénérationnelle

La gestion du patrimoine collectif ou du bien commun nécessite la considération de tous dans l'égalité. Car de par la création, les biens de la terre sont destinés à tous, à toute l'humanité sans exclusive. C'est cela le principe de la destination universelle des biens de la terre : « *« Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité »*²¹. Ce droit est naturel, originaire, nous pouvons dire qu'il est divin. Tout cela pour le développement de l'homme qui est un droit et non seulement une aspiration. La terre est un héritage commun à toute l'humanité. Il est important de faire la distinction entre solidarité intragénérationnelle et la solidarité intergénérationnelle pour rendre raison du développement durable.

La solidarité intragénérationnelle a trait à la considération de tous ceux qui, appartenant à une même génération, entendons les vivants tout simplement, s'appliquent à faire jouir à tous les biens de la terre. Il est vrai que l'État prétend faire le bonheur des peuples, mais s'il ne les

²¹ Concile Œcuménique Vatican II, Cons. past. *Gaudium et spes*, 69 : AAS 58 (1966) 1090. Nous avons quelques enseignements des Pères de l'Eglise sur l'usage commun des biens de la terre. Mais ils n'ont pas écrit de manuels pour cela. On retrouve cet enseignement dans les homélies et les sermons. Saint Ambroise affirme par exemple : « *Ce n'est de ton bien que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tout le monde, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde et pas seulement aux riches* », AMBROISE (Saint), Naboth le pauvre, 5, 21-24, in *Connaissance des Pères de l'Eglise*, n° 59, p. 19.

associe pas, alors, l'État ne réalise pas son but. Il faut donc un développement participatif²². L'usage responsable conduit à un développement pour tous, pour l'épanouissement de tous. Nous trouvons important de souligner que de plus en plus (et il a été rappelé lors du 21^e Sommet mondial sur le Climat à Paris-France en décembre 2015 – la COP 21), la dimension culturelle et historique doivent faire partie de l'approche du développement durable.

La solidarité intergénérationnelle dit de ne pas se soucier plus du présent seulement mais aussi du futur. En effet, « *héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous avons des obligations envers tous, et nous ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous, le cercle de la famille humaine. La solidarité universelle qui est un fait, et un bénéfice pour nous, est aussi un devoir* »²³. Cela voudrait dire que la terre est un héritage reçu et à donner. Nous ne sommes ni les premiers ni les derniers à occuper la terre, à jouir de ses fruits. La terre doit être féconde pour aujourd'hui et pour demain. Comme le dit si bien René Coste, « *la planète-terre appartient aux générations futures autant qu'à nous par droit de naissance* »²⁴. Nous ne saurons voler nos prochains lointains, leur voler leur terre.

LA SPIRITUALITE DE LA CREATION

Lutter contre le mal écologique ou lutter contre le mal à l'ère écologique

Les problèmes liés à la crise écologique foulent aux pieds la dignité de la personne humaine.

Le mal de la souffrance ou de la misère donne de l'effroi dans le cœur de l'humain, du chrétien. Face à l'exclusion sociale et économique, à la misère de certains de nos semblables présents et futurs (prochains proches et prochains lointains), il faut trouver des mécanismes de solutions pour enrayer et bannir toute souffrance. Des solutions existent dans la solidarité. Comme le déclare le théologien de la libération Gustavo Gutierrez, « *la pauvreté est un mal, un état scandaleux, qui en notre période a pris d'énormes proportions. L'éliminer, c'est d'apporter plus étroitement l'occasion de voir Dieu face à face, dans l'union avec d'autres*

²² Il faut impliquer résolument tous les peuples. Participent-ils à la gestion et à l'usage équitables du patrimoine collectif pour rechercher et jouir du bien commun ?

²³ Paul VI, *Encycl. Populorum progressio*, 17, AAS 59 (1967) 266. Pour Benoît XVI, il y a urgence de mettre en place cette solidarité intergénérationnelle car l'on ne doit faire peser les conséquences négatives de l'usage de nos ressources naturelles sur les générations futures. Cf. Son Message pour la paix le 1^{er} janvier 2010. Jean Paul II parlait de « la nécessité morale d'une nouvelle solidarité » (son Message de 1990 au n° 10) et Benoît XVI, d'une « solidarité mondiale » (son Message de 2009 au n° 8).

²⁴ René COSTE, *Dieu et l'écologie*, p. 138.

personnes »²⁵. La lutte contre la pauvreté, dans le sens de la libération de l'humain donne le salut à l'homme. Lutter pour préserver la vie humaine donne le salut. Dans ce sens, nous pensons nous référer à ce beau texte, le seul qui nous parle explicitement du Jugement dernier (Mt 25, 31-46).

Ce texte montre le Christ Jésus non comme Juge mais comme critère de Jugement, Lui l'Amour de Dieu pour l'Humanité, Lui qui « entre dans la peau » de tous les petits à qui nous faisons ceci ou cela. Chacun sera jugé par ses propres actes inspirés de l'Amour –Jésus Christ – ou non. Pour le Christ, l'Homme se sauve donc va au Ciel, en respectant trois types de droits : droit à l'alimentation (J'avais faim, j'avais soif), droit à la Communauté ou à la Société (J'étais un étranger, j'étais nu) et droit à la liberté (j'étais malade, j'étais en prison). L'on peut appliquer tous ces droits d'autrui, de l'altérité présente et ou future aux devoirs de l'homme technologique actuel.

Le Christ qui a faim et soif, c'est le pauvre, l'être le plus menacé de la crise écologique. Nous savons que la crise alimentaire mondiale, le manque de nourriture et d'eau potable, c'est la résultante du dérèglement climatique et du changement climatique. L'homme n'est pas innocent dans l'occurrence de cette triste réalité. Le Christ nous dira que nous l'avons fait affamer et assoiffer.

Le Christ étranger, c'est toute personne pauvre qu'on exclut de la terre des vivants sur le plan économique et social. Et pourtant toute personne a droit aux biens de la terre. C'est ici que nous disons qu'il faut passer du principe de la destination universelle des biens de la terre au principe de l'usage commun des biens de la terre. Aussi, le Christ nu est toute personne sans protection, victime des lois injustes, qui ne peut jouir à bon droit de toutes ces ressources dont abonde la terre. L'homme actuel fait des nus et des étrangers, il en rendra compte devant le Christ.

S'agissant enfin des prisonniers et des malades, nous disons que ce sont ces personnes qui sont victimes de nos actes insensés, actes de pollution que décrie le Pape François dans cette « culture des déchets ». Celui qui pollue de diverses façons tue car il rend malade et condamne à une vie de précarité malade. Nos frères en humanité peuvent devenir des prisonniers d'une vie sans souci de l'assainissement pour un environnement sain et salubre, prisonniers d'une vie polluée dans des sociétés polluées. Avant de penser toute pollution industrielle à grande échelle,

²⁵ Gustavo GUTIERREZ, *Une Théologie de la Libération, de l'Histoire, de la Politique, et du Salut*, Orbis Book, New York, 1973, p. 106.

rassurons-nous : Que faisons-nous de nos déchets ? Comment les gérons-nous ? Tout commence par nos portes, entendons nos maisons où toute gestion durable des déchets commence par la précollecte incluant le tri sélectif et le fait de poursuivre par la collecte pour la suite de cette gestion durable des déchets que nous produisons au quotidien. L'environnement influence de diverses manières la santé humaine. L'homme vit dans l'environnement, il y exerce ses activités et ses activités peuvent avoir des impacts sur lui-même, sur sa santé. Le Christ de la fin des temps mieux du Jugement dernier nous invite à un comportement humain afin d'éviter une atteinte à la vie humaine. Car la santé humaine doit son état de l'état de l'environnement où vit l'homme, de l'état de l'environnement que construit l'homme.

Une « autre nouvelle » chartre écologique chrétienne

La spiritualité est une vie, elle veut inviter à une vie, une vie menée dans l'Esprit. Avec le Pape François qui parle d'une *conversion écologique*, le Patriarche Bartholomée Ier parlant de cette même conversion des hommes en *êtres eucharistiques et ascétiques*, pour René Coste, la spiritualité de la création doit mener à un nouveau style de vie, lequel style doit être moins nocif pour l'environnement. René Coste affirme que « *notre comportement doit être cohérent avec notre lutte collective* »²⁶.

Pour parler du nouveau rapport que l'homme doit avoir avec les autres créatures, René Coste reprend une pensée suggestive qui est à la fois éthique et spirituelle²⁷. C'est un genre de prolongement du Décalogue que nous avons dans la Bible. Nous avons dans le Décalogue deux tables : La première est celle qui concerne le rapport de l'homme à Dieu et la seconde, celle se rapportant aux relations de l'homme avec le prochain. La troisième table ici concerne le rapport de l'homme avec les autres créatures.

Il y a six nouveaux commandements que requiert la gérance de la planète –terre. « Tu ne gaspilleras pas », « Tu rechercheras la qualité de la vie », « Tu seras redevable aux autres des biens de la planète », « Tu seras responsable de ta fécondité », « Tu seras responsable de tes déchets » et « Tu seras responsable de la sauvegarde des espèces vivantes »²⁸. C'est en respectant tous ces commandements que l'homme s'assume et assure sa responsabilité vis-à-

²⁶ *Ibidem*, p. 240.

²⁷ Ici, l'auteur reprend les idées développées dans *Agir d'une manière responsable*, in *Fêtes et saisons, écologie et création*, avril 1993, pp. 20-27.

²⁸ René COSTE, *op.cit.*, p. 244.

vis des autres hommes, et de toute la planète où il vit et dont il a la responsabilité de gérance dans le partenariat avec Dieu.

Nous sommes tous Dominicains, donc chrétiens et nous marchons pour la Vie éternelle. Voilà aujourd'hui les défis à notre foi, nos engagements. Nous ne saurons ignorer cette lutte pour le respect de la vie sur terre pour la Vie dans l'Au-delà.

Nous pouvons alors dire que dans nos villes, nous devons promouvoir l'assainissement : Traiter les eaux usées sinon il y a des conséquences néfastes sur la biodiversité aquatique, faunique, florique, la santé humaine... Nous pouvons alors dire que dans le sens de cette gérance de notre seule planète, nos villes et villages devaient tous être *éco*, devenir des villes vertes, des villages verts. C'est la naissance des écoquartiers, écovillages, écovilles... Il faut donc faire des jardins, planter des arbres, revoir la politique de nos transports. Des villes-modèles sont à encourager et imiter : Les villes propres et vertes telles que Kigali au Rwanda, où il y a les bacs à ordures partout, service d'entretien soutenu. Les services d'hygiène et de salubrité ont à travailler. Le travail communautaire est développé et encouragé. Tout le monde doit prendre conscience de l'importance de petits gestes de l'utilisation des bacs à ordures, du tri sélectif déjà dans nos ménages. Aussi, le traitement des eaux usées des entreprises dans nos contrées. Tout cela c'est pour rechercher la qualité de vie pour l'humanité. Car en polluant, l'on tue aujourd'hui et demain. Il faut ainsi encourager l'utilisation des énergies renouvelables avec la géothermie, l'hydroélectricité, etc., des énergies propres.

Parlant de la sauvegarde des autres espèces, nous ne pourrions que déplorer ici la disparition de certaines espèces par la faute de l'homme. Prend-il conscience de l'importance de la chaîne alimentaire ? Disant que la vie de l'homme est liée à celle de la nature, nous voulons tout simplement rappeler ici les fonctions nourricière, reproductrice, curative, protectrice... des créatures.

L'on peut alors penser avec Teilhard de Chardin : « *Voici que dans l'espace nouveau, une troisième voie se découvre : aller au Ciel à travers la Terre* »²⁹. Car une relation responsable avec la terre exprime une bonne relation avec Dieu et avec l'humanité.

²⁹ Cité par René COSTE, *op.cit.*, 4^e de couverture.

CONCLUSION

Le philosophe japonais Kazuoko Okadura l'avait si bien souligné : « *Notre dieu est grand. L'argent est son prophète. Pour ses sacrifices, nous dévastons la nature entière* ». Qui est notre Dieu ? Est-ce celui dont parle le philosophe japonais ? Souvent nous sommes acteurs ou complices de cette dévastation, de cette pollution de la création, car nos âmes sont aussi polluées. L'on doit prendre conscience que tout est lié aujourd'hui : protection de la nature, vie vraiment humaine pour tous, nouveau mode de vie. Une révision et une révisitation du rapport homme-environnement sont impérieuses. Pour nous Dominicains, sachant que la justice et la paix font partie intégrante de notre prédication, la question de la création, de la pauvreté, du développement et du soin de la création doit faire partie intégrante de nos luttes quotidiennes en Dieu, selon Dieu. Nous ne devons nous dérober à cela.

L'homme appelé à vivre sa liberté en Dieu, comme être doué de raison, d'intelligence, de volonté, est appelé au bonheur sans fin avec son Créateur. L'homme, *Imago Dei* doit donc poser des actes bons pour ressembler à Dieu : avoir la Vie éternelle. Les actes bons et responsables vis-à-vis de la terre et de/pour ses occupants présents et futurs ouvrent à cette Vie éternelle. Toute réponse chrétienne ou toute réponse humaine à la question « Qu'as-tu fait de ton frère ? » considérée à nouveaux frais permet cette félicité. L'homme technoscientifique déchristianisé et sécularisé doit voir sa responsabilité dans la crise écologique actuelle. Il faut ainsi passer d'un anthropocentrisme arrogant bien vivant à un anthropocentrisme chrétien bien vivant. Prions et agissons. Et c'est le chemin du Ciel. Que Saint Dominique notre Père nous y aide !

Frère Aristide BASSE, op

Prieur du Couvent de Yaoundé (Cameroun).

Doctorant en Droits de l'Homme et Action Humanitaire,

Option Développement durable et Justice climatique.

abassearistide@yahoo.fr

(237) 679 93 86 17

(237) 695 35 26 14